Epreuves cantonales de référence 4P

Le comité de l'AVEP1, accompagné de Gregory Durand, président de la SPV, a été reçu à la Direction pédagogique de la DGEO pour parler d'évaluation et des ECR 4P. Une occasion de rappeler les spécificités du cycle 1 et de faire part de son inquiétude face à des directions qui réinterprètent le cadre général de l'évaluation (CGE), particulièrement dans la façon d'annoncer les évaluations en 3-4P. Le comité a pu exprimer son souhait de soigner la communication aux parents concernant les ECR et réaffirmer ses convictions en l'évaluation formative en 1-2P. De plus, une modification positive du CGE a été mise en avant : «En 3e année, les nombres minimaux de TS peuvent être réduits d'une unité en raison de l'entrée progressive dans l'évaluation sommative durant cette année de scolarité» (CGE p.11). Enfin, ce fut également l'occasion de rencontrer notre nouvelle interlocutrice pour le cycle 1 à la Direction pédagogique: Mme Nathalie Jaccard. *(rl)*

Conférence des président-e-s élargie

Le mercredi 9 septembre 2015, la Conférence des président-e-s des associations professionnelles de la SPV s'est rencontrée à Rolle. L'idée était de changer de cadre et d'associer à cette séance le Comité cantonal ainsi qu'un membre du comité de chaque association de la SPV. La nouvelle association pédagogique de la SPV, eMITIC, était également présente. L'objectif de la séance était de resserrer davantage les liens entre le Comité cantonal et les comités des associations, et de prendre du temps pour échanger sur quelques thématiques. Il a donc été question des relations au sein de la SPV, de son fonctionnement, de sa promotion et de ses faîtières. Ce moment a été très apprécié et sera reconduit probablement l'année prochaine afin de garder un moment particulier pour discuter des dossiers liés à la vie de la SPV. Comme à l'accoutumée, la rencontre a été ponctuée par le verre de l'amitié. *(gd)*

© sylmalo

Devoirs surveillés

En septembre 2015, l'URSP a publié une enquête auprès des responsables communaux, doyens, surveillants et élèves relative aux devoirs surveillés dans le canton de Vaud. On remarque que ni les enseignants ni les parents n'ont été sollicités. Cette recherche ne traite pas de la pertinence ou non des devoirs, mais se focalise sur l'organisation dans le sens large des devoirs surveillés. Elle met en lumière la pléthore de pratiques et d'organisations différentes des devoirs surveillés qui sont à la charge des communes. Celles-ci ont toute latitude pour déterminer la fréquence, la durée, les conditions d'accès, le tarif et les qualifications requises des surveillants. Concernant ceux-ci, il en ressort qu'ils ont des profils très différents, certains sont enseignants (?) ou exercent une profession en lien avec l'école tandis que d'autres sont étudiants, au foyer, ou travaillent dans un tout autre domaine.

Pour le Comité cantonal, la thématique des devoirs en général mérite d'être traitée de manière spécifique et approfondie, car cette pratique ancrée dans le paysage scolaire vaudois pose inévitablement plusieurs questions importantes, notamment pédagogiques. *(gd)*

Etude sur «lire et écrire»

Le chercheur Roland Goigoux a présenté dernièrement les premiers résultats d'une vaste étude sur la lecture et de l'écriture en CP (3P). Il en ressort que l'apprentissage de la compréhension est une faiblesse de l'école française. Et que pour y remédier, il n'y a pas de recette miracle, plutôt une subtile alchimie de différentes variables. Faire des dictées, mais pas trop, favoriser la lecture orale en classe, mais sans excès, travailler la correspondance phonèmes-graphèmes, mais pas seulement, enrichir le lexique, mais cela ne suffit pas. Pour qu'un enfant sache réellement lire en fin de CP, a-t-il souligné, il ne suffit pas qu'il maîtrise le code, c'est-à-dire la correspondance des lettres et des sons, et qu'il sache déchiffrer des phrases simples. Encore faut-il qu'il comprenne un texte contenant des implicites. *(café pédagogique)*

SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

+41 (0)21 617 65 59
www.spv-vd.ch

Trop noter nuit à l'évaluation

Alors que le nouveau cadre général de l'évaluation (CGE) version 2015 est disponible, il est temps de s'arrêter, une nouvelle fois, sur cette thématique. Le CGE définit avec justesse le cadre dans lequel les élèves sont évalués. Une certitude: si tout semble clair, cela reste compliqué.

Gregory Durand, président de la SPV

Dans ce nouveau cadre général de l'évaluation, il est important de relever en premier lieu deux phrases, certes cachées dans les conclusions, mais qui ont leur importance: «La présente version s'applique en l'état et sans restrictions supplémentaires à l'ensemble des établissements de l'école obligatoire. Les directions et les enseignants s'y conforment» (page 43). Cette indication, qui était présente lors des premières éditions du CGE, avait disparu dans l'avant-dernière. Suite aux demandes de la SPV, on peut heureusement à nouveau la lire dans la dernière version de la directive relative à l'évaluation. C'est une bonne nouvelle, car ces phrases explicitent de façon limpide qu'une injonction interne exigeant de faire les mêmes tests aux mêmes jours et à la même période n'est qu'une restriction supplémentaire qui dépasse le CGE. Ce dernier précise d'ailleurs que «(...) sous la responsabilité du conseil de direction, les enseignants coordonnent le nombre, la fréquence et la répartition des travaux par une concertation entre collègues d'un même cycle ou d'une même année» (page 11). Les enseignants restent donc maîtres, dans le cadre du CGE, de l'évaluation.

Une des bonnes nouvelles de cette récente version se trouve dans le tableau récapitulatif du nombre de travaux significatifs (page 11). On peut constater avec satisfaction, comme le relève l'AVEP1 ci-contre, qu'en 3e année le nombre minimum de tests peut être réduit en raison de l'entrée progressive dans l'évaluation sommative. Excellente décision qui permet aux élèves un passage en douceur dans le monde merveilleux des notes.

Diminuer le nombre de tests pour prendre davantage de temps à la formation ne semble malheureusement pas être la tendance actuelle. S'appuyant sur quelques retours, la SPV constate le nombre impressionnant – à la limite d'une évaluation qui a du sens – de tests dans certains degrés. En 7-8e, on a entendu que trois à cinq tests par semaine (assimilés ou significatifs) sont prévus pour des élèves de 11 ans. Autant dire que le risque de passer autant de temps à évaluer qu'à enseigner est grand. De plus, l'anglais tend à accélérer cette course aux notes. Même si l'on peut souligner l'introduction de cette langue étrangère dans l'école primaire vaudoise, la question de l'évaluation de l'anglais avait été remise en question par la SPV[1]. Une étude de l'IRDP par ailleurs avait indiqué que la pression exercée par les notes pouvait avoir des conséquences négatives sur la motivation à apprendre l'anglais. Dernièrement, dans le cadre d'une étude sur les langues, le sociologue Jacques Amos dénonçait «(...) qu'à l'école on sanctionne les fautes, mais on ne récompense pas les capacités de communication[2]». Ennuyeux pour apprendre une langue...

Evaluer, oui. Mais pas trop. Laissons du temps aux apprentissages. •

[1] cf. billet SPV de l'Educateur, n°10, 2014.
[2] *Le Temps*, 29 septembre 2015, *Les Suisses bilingues... en anglais*.

Tel le Phoenix, elle renait de ses cendres

La commission du fonctionnement de l'enseignement primaire va être remise en selle, élargie à l'ensemble de l'enseignement obligatoire. En effet, il a paru nécessaire de recréer une instance dans laquelle tous les partenaires concernés se retrouvent pour parler des dossiers communs en lien avec l'enseignement obligatoire. Pour cette année, le dispositif proposé est un bureau des associations, avec des représentants des parents (primaire et CO), des enseignants (SPG et FAMCO) et de la direction. Une première séance doit avoir lieu fin octobre, charge à ce bureau de considérer la meilleure manière de faire évoluer ce dispositif pour développer le dialogue entre tous. *(lv)*

Maison des Associations: soutenez les initiatives

La Maison des Associations est un lieu directement utile à la SPG. Nous y tenons nos AD, nos conférences de presse, des soirées débats et profitons du restaurant pour des repas de travail et apéros de fin de séance. Aujourd'hui, la fondation pour l'expression associative qui gère les locaux lance deux initiatives pour que l'Etat propriétaire paie le solde des investissements pour l'assainissement des locaux et prévoie les budgets nécessaires à l'agrandissement de l'espace. En effet, plusieurs associations attendent d'obtenir une place pour leurs bureaux à la Maison des Associations. Nous vous encourageons à signer et faire signer ces initiatives (vous pouvez télécharger et imprimer des feuilles de signatures depuis notre site: www.syndicat-spg.ch). *(lv)*

Le CARTEL écrit au président du Conseil d'Etat

Suite à la proposition du Conseil d'Etat d'ouvrir des discussions sur la mise en application des mesures pour diminuer les charges de l'Etat (cf. billet ci-contre), le CARTEL a répondu à François Longchamp, président du Conseil d'Etat. Cette réponse prend le temps d'expliquer les sacrifices consentis par la fonction publique sur plusieurs années donnant ainsi un point de vue historique intéressant. On oublie que les diminutions en tout genre nous sont imposées depuis longtemps. Prenez connaissance de ce courrier sur le site du CARTEL à l'adresse: www.cartel-ge.ch. *(lv)*

Directive sorties

Elle est enfin sortie après plusieurs années de gestation. De nombreuses remarques de la SPG ont été prises en compte, malheureusement pas toutes! La complexification des procédures, les exigences de délais ne font qu'alourdir une organisation déjà pas simple au départ. Notre AD a décidé de se prononcer lors de sa prochaine séance sur un boycott des sorties et des camps; en attendant, le comité prendra langue avec la direction pour demander une simplification des procédures pour l'organisation des sorties et des camps, qui restent autant d'occasions nécessaires pour renforcer les apprentissages en dehors de la salle de classe pour tous les élèves. *(lv)*

OMP: où sont les DESI?

Lors de sa dernière séance, la commission interne de l'éducation et de l'enseignement spécialisés a dressé un constat sévère par rapport à l'action des directeurs de l'enseignement spécialisé et de l'intégration (DESI). Manque de présence, connaissance partielle des dossiers d'élèves pour l'intégration dans les structures et difficultés à donner des critères clairs pour l'orientation des élèves à la sortie de l'école primaire. Les collègues ne se sentent pas soutenus dans leur action et dans bien des occasions doivent se débrouiller seuls. La SPG a interpellé la direction sur la problématique. *(lv)*

Société pédagogique genevoise
+41 (0)22 329 26 60
www.spg-syndicat.ch

Microphone et gueulophone: même combat!

Alors que certains ont décidé de couper toute discussion avec le Conseil d'Etat, le CARTEL a préféré maintenir ouverts les canaux de communication. Erreur stratégique ou tentative sensée pour obtenir quelque chose? Bien malin qui peut dire maintenant l'attitude nous permettant de sauver l'essentiel!

Laurent Vité, président de la SPG

Le Conseil d'Etat a proposé des mesures d'économies, qui doivent encore être examinées par le Parlement dans le cadre des débats sur le budget 2016. Pour rappel, le Conseil d'Etat envisage des coupes «structurelles» en s'attaquant *aux conditions de travail* par une augmentation de l'horaire de travail (de 40 à 42 heures) sans augmentation de salaire et en diminuant le nombre de postes de 5%; le blocage des engagements jusque fin décembre étant par ailleurs déjà effectif. Cela implique forcément un report de charges sur les autres collaborateurs.

Au primaire, ce sont les jeunes collègues qui seront licenciés si les départs à la retraite ne suffisent pas à atteindre la cible et ce sont les étudiant-e-s sortis frais émoulus de l'université qui n'auront pas de classe, engorgeant le chômage avant même d'avoir commencé leur carrière.

Le Conseil d'Etat s'en prend *aux salaires* par la suppression de l'annuité et l'augmentation des cotisations à la caisse de pension. Nos magistrats minent aussi *la protection de l'emploi*, en développant des mesures de facilitation des licenciements. Le but à peine dissimulé de ces décisions est de préparer la réforme de la fiscalité des entreprises qui va priver l'Etat de plus de 500 millions de recettes qu'il entend compenser! De plus, le monde politique, relayé par les médias, attribue toujours le problème de la dette genevoise aux charges de personnel. L'observation des données chiffrées nous montre que ces charges sont contenues depuis de nombreuses années alors que la dette augmente; et que donc, les salaires de la fonction publique ne sont pas la cause de l'état financier du canton. Toutes ces idées de restrictions budgétaires, en plus de nous toucher de plein fouet, ne seront pas sans conséquences sur les prestations à la population.

Suite à l'annonce de ces mesures, le CARTEL a décidé d'accepter l'invitation du Conseil d'Etat à entrer en discussion. Nous prenons le risque d'accepter leur main tendue sans naïveté excessive; il ne s'agit pas d'avaler l'amère pilule qui nous est présentée. Le but est d'ouvrir si possible de vraies négociations sur des mesures permettant l'amélioration des conditions de travail et des prestations à la population. En parallèle, le CARTEL prépare la mobilisation. C'est fort d'un préavis de grève pour le mois de novembre que le CARTEL ira s'asseoir à la table de discussion. L'ouverture au dialogue n'empêche pas de manifester d'ores et déjà notre colère face à la sempiternelle recette prévue par nos autorités politiques: faire payer la casse à la fonction publique et à la population. La grève est toujours un moyen compliqué à mettre en œuvre, mais c'est le seul qui pourra faire reculer nos autorités, si elle est massivement suivie! Il est temps de se mobiliser, de discuter entre vous dans les écoles, d'inviter le comité à venir vous rencontrer pour expliquer plus en détail les enjeux de ce qui se trame sur notre dos par les autorités politiques. •

Le FEEP: quarante ans de solidarité

Peu de gens connaissent son existence et pourtant le Fonds d'Entraide de l'Enseignement Primaire (FEEP) a été créé en 1979, dans le but de venir en aide aux enseignants sous la forme d'un prêt. En effet, il peut arriver à chacun de se trouver face à des difficultés matérielles et financières, causées par des problèmes de santé, de famille ou un parcours de vie momentanément difficile.

Martine Francart, Nicole Schlaeppi et Carine Guex

Tout enseignant primaire, de l'OMP ou MDAS, est membre et bénéficiaire du Fonds d'entraide par son affiliation à la caisse de retraite (CPEG) et par le versement de sa cotisation (30 frs) prélevée automatiquement sur le salaire d'octobre. Le FEEP est ouvert également aux animateurs et animatrices du parascolaire moyennant une cotisation volontaire.

Une aide en toute confidentialité

Lors d'une demande de prêt, chaque personne est reçue par deux membres du comité pour un entretien. La demande de prêt est ensuite évaluée par l'ensemble du comité qui, si le prêt est accepté, propose les modalités de remboursement. L'entretien avec les membres du comité permet parfois d'équilibrer un budget; il est aussi proposé différentes pistes pour résoudre les difficultés, comme la rencontre avec un expert financier. Le comité conseille vivement de faire appel au FEEP avant de se retrouver dans une spirale d'endettement problématique. Toutes les démarches se font de manière strictement confidentielle.

Un comité engagé

Comme toute association à but non lucratif, les instances qui gèrent ce Fonds sont composées d'un comité avec un-e président-e, un-e secrétaire, un-e trésorier/ière et des membres. Ce comité est soutenu par une assemblée de délégué-e-s. Chaque année, une assemblée générale a lieu et fait office d'organe de contrôle. A cette occasion, les comptes sont vérifiés par deux membres de l'assemblée des délégué-e-s. On peut consulter les statuts du FEEP sur le site de la SPG (www.spg-syndicat.ch) ou sur Petit Bazar.
Voilà donc bientôt quarante ans que le FEEP existe! Et cela grâce à la bonne volonté des enseignant-e-s qui se sont succédé au sein du comité. Chaque année des collègues ont pu bénéficier d'un prêt qui leur a permis de sortir d'une situation préoccupante, voire difficile! La charge de travail, en particulier, pour la présidence, le secrétariat et la trésorerie implique un engagement régulier; c'est pourquoi il est important de pouvoir compter sur des forces neuves qui prennent le relais afin de permettre au Fonds d'Entraide de poursuivre sa mission.
Le comité actuel se compose de: Martine Francart, présidente; Pierre Flamand, trésorier; Brigitte Koller Hayoz; Nicole Schlaeppi; Nicole Dupraz; Pascal Hayoz, secrétaire; Isabelle Maulini et Véronique Guillet-Lebet.
Toute demande est à adresser à Martine Francart: mfrancart2@sunrise.ch ou au 076 391 53 57. •

En tant que membre du SER
vous profitez de 15 % de rabais
sur les assurances de Generali.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser

GENERALI

la clémence

Périmètre: la limite du raisonnable

Toute sortie scolaire doit faire l'objet d'une planification opérationnelle et financière, même les sorties pédagogiques hors du périmètre de l'école. C'est quoi le périmètre? Au-delà du préau? Plus loin? Quelle distance? Est-ce que pour observer les marrons qui tombent dans le parc d'à côté avec des 1P, je dois produire une planification opérationnelle et financière? Dans certains établissements, les directeurs étudient la question de savoir si le trajet pour aller à la piscine nécessite un accompagnant, alors que les collègues font le trajet sans accompagnant depuis des années. On peut remercier la direction de générer des discussions aussi utiles et productives, parce que les enseignants manquent sérieusement de sujets de débat dans les salles des maîtres. La direction affirme haut et clair qu'elle encourage les sorties scolaires et pour joindre la parole aux actes, nous pond une belle directive qui nous complique la vie! Comprenne qui pourra. •

Première AD de l'année: les délégués ont répondu «présent»

Carine Guex

La première assemblée des délégués pour cette année scolaire a fait salle comble. Fortes du changement des statuts adoptés lors de l'AGO de mai dernier, les écoles ont désigné leurs délégués: près de nonante personnes ont répondu à l'appel du syndicat. C'est très réjouissant car, une fois encore, la SPG aura besoin de toutes les forces vives pour mobiliser les enseignants tant les attaques du Grand Conseil se multiplient.

Aggravation en vue

Invité à l'AD, le président du Cartel intersyndical des employés de l'Etat, Marc Simeth, a présenté les principales propositions du Grand Conseil visant à faire des économies... sur le dos de la fonction publique. Ce n'est pas nouveau mais cela s'aggrave. Au programme du budget prévisionnel: passer de 40 à 42 heures de travail hebdomadaire, favoriser les temps partiels, ne pas renouveler les postes et faciliter les procédures de licenciement. Et en marge de ce budget, le projet SCORE est relancé. A la suite des échanges dans l'Assemblée, le mandat a été donné aux délégués de discuter dans les écoles du préavis de grève lancé par l'assemblée des délégués au Cartel du 22 septembre, afin de se déterminer.

La surcharge dès la rentrée!

Le point «échos des écoles» a apporté son lot de témoignages rapportant les dysfonctionnements et autres problématiques liés à la rentrée scolaire. Parmi ceux-ci, de nombreuses interventions soulignent la surcharge de travail pour les maîtres adjoints, en lien avec la reconfiguration des établissements et la diminution des postes de directeurs: le report des charges s'est donc fait immédiatement sentir. Ainsi les MA sont débordés et certains directeurs... invisibles!
On constate de plus, une grande disparité entre les établissements à propos du nombre de TTC prévues. Afin de quantifier cela, un sondage sera organisé pour tenter d'y voir clair.

Directives sorties: à l'unanimité contre

Quant à la nouvelle directive concernant les sorties scolaires, elle fait l'unanimité contre elle. Démobilisation et écœurement des enseignants: voilà ce qui ressort de la lecture des seize pages de la directive, sans compter les annexes! De ce fait, après une large consultation dans les écoles dans le cadre des discussions menées par les délégués, le sujet sera repris lors de la prochaine AD afin d'organiser une offensive contre cette directive. Enfin, on rappelle le besoin urgent du comité de voir le nombre de ses membres augmenter; la charge des dossiers à traiter est importante et les prochaines actions décisives de cet automne demandent des forces supplémentaires... Qui se lance? •

Qui a dit?

«La santé au travail est une histoire de coresponsabilité partagée entre employeur et employé. C'est d'ailleurs inscrit dans la loi.»

a) Monika Maire-Hefti, coresponsable de la santé au travail des enseignants du canton
b) Christian Voirol, responsable de la recherche appliquée et du développement à la Haute école de santé Arc (NE)
c) Claire Chazal, responsable de la recherche d'une solution préservant sa santé financière

Réponse: b (Migros Magazine, 14 septembre 2015)

«Je m'inquiète pour une école qui était à la pointe de l'expérience pédagogique et qui apparaît aujourd'hui comme timorée.»

a) Anne-Marie Broi, anc. chargée de recherche au SEO
b) Pierre Bovet, cofondateur du Bureau international d'éducation (UNESCO)
c) Daniel Musy, conseiller général, La Chaux-de-Fonds

Réponse: c (L'Impex, 27 août 2015)

«Les bras m'en tombent»

a) Nathalie, de La Chaux-de-Fonds
b) Vénus, de Milo
c) Nadine, de Nancy

Réponse: a (Mme Schallenberger réagissait ainsi aux propos de M. Musy selon L'Impex, 27 août 2015.)

Devinette

Quel est le seul domaine du budget de l'Etat à avoir été diminué deux ans de suite?
Réponse: l'Enseignement et la formation (-0,7% entre 2014 et 2015[1]; - 1,2% entre 2015 et 2016).
L'autre domaine à avoir connu des coupes l'an dernier était le Trafic. Les domaines épargnés durant ces deux ans: Economie publique, Prévoyance sociale, Santé, Sécurité publique.
Si un budget reflète, comme on le dit parfois, les priorités accordées aux différents domaines de l'action publique par les autorités, que penser de l'absence de l'enseignement et de la formation du classement des domaines où l'on investit? Sommes-nous si excellents qu'il ne faille pas davantage de moyens pour assurer la mise en œuvre des réformes actuelles? Dépensait-on trop auparavant? Ou nos politiques ont-ils de la peine à joindre les paroles et les actes? L'éducation n'est pas une charge, mais un investissement, disaient-ils... *(sl)*

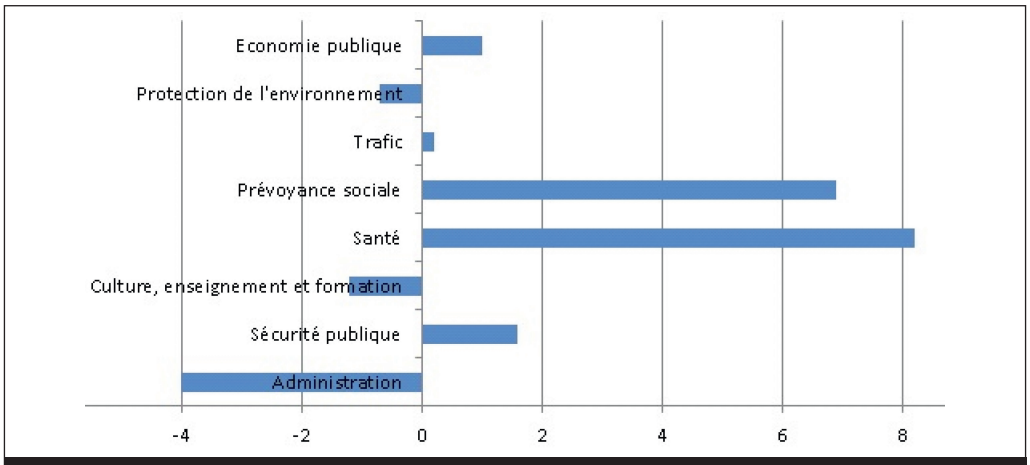

Graphique: Variation de domaines entre les budgets 2015 et 2016 (en millions de francs)[2]

[1] Voir l'Educateur 9/14
[2] D'après une infographie parue dans *L'Impex* du 29.09.15

SAEN
+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Avec le site du SAEN[1] et une calculette

Seuls 25% des députés ont approuvé la recommandation demandant la restitution des retenues salariales[2].
Si l'on retire les groupes POP, Verts et Solidarités, cette proportion tombe à 8,3%. Pour qui connaît le poids respectif des partis, cela signifie que très peu de députés PS ont voté pour (neuf exactement).
On observe aussi que les partis qui ont voté avec le plus de cohérence sont le POP-Solidarités, les Verts libéraux, le PLR, l'UDC et le PDC (dont les membres se sont prononcés «d'une seule voix», mais pas pour le même choix...). En queue de liste, on trouve le PS dont seuls 44% des membres ont voté ensemble. Et il s'agit de ceux qui ont refusé la restitution!
On peut se demander si le PS compte encore vraiment sur le soutien de la fonction publique (qui lui est paraît-il traditionnellement favorable). Et comment il pense se positionner sur «l'échiquier politique» d'ici aux prochaines élections cantonales. Suite au prochain épisode... *(sl)*

[1] www.saen.ch/article/qui-soutient-la-fonction-publique
[2] www.saen.ch/article/pour-une-restitution-des-retenues-salariales

Temps (très) partiel

Un cercle scolaire du canton recherche «un enseignant/une enseignante généraliste à temps partiel (une période) pour les années 5 et 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2).»
Comme il s'agit d'un taux d'occupation faible, le candidat/la candidate est certainement autorisé(e) à adresser une lettre de candidature en 140 caractères et un cv de trois lignes. *(com./sl)*

Validation des acquis de l'expérience

L'UniNE a lancé un projet-pilote pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il s'agit d'encourager des personnes à ajouter un titre académique aux compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle. Dans cette première étape, l'UniNE a la possibilité de leur accorder jusqu'à quinze crédits ECTS. Le solde à valider peut ensuite être obtenu en suivant des cours universitaires. Le projet-pilote concerne pour l'heure des membres du corps enseignant qui souhaitent élargir la palette des branches pour lesquelles ils sont reconnus. La VAE est un projet qui bénéficie du soutien de swissuniversities, conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles.
(com./réd.)

© www.club-44.ch/

Les résultats, pression ou motivation? Pour une réussite humaine!

A l'heure de la course aux résultats, fer de lance de l'ultra-libéralisme, **Bernard Challandes** questionne les étapes pour y parvenir, quel que soit d'ailleurs le domaine: sport, économie, famille, éducation. Et il se demande également quels sont les ingrédients de la réussite. Comme il le dit si bien, «aujourd'hui, plus rien de beau ne se fait tout seul». Que signifie gagner? Est-ce réductible aux chiffres? Quel rôle jouent l'esprit d'équipe, l'intelligence émotionnelle et le temps dans ce processus? Quel regard porter sur le sportif, mais aussi sur l'enfant, l'employé, pour mettre à profit les compétences de chacun au bénéfice de tous? Jeudi 29 octobre à 20h15, Club 44, Serre 64, La Chaux-de-Fonds. Plus d'infos: www.club-44.ch *(com./réd.)*

Des mathématiques cachées dans la vie quotidienne?!

Conférence de Shaula Fiorelli Vilmart, Université de Genève.
Les mathématiques sont partout, mais bien cachées dans la vie quotidienne, de sorte qu'on ne les voit pas, mais que sans elles on ne pourrait rien faire. De la carte de crédit au GPS en passant par *Google* et une cafetière, vous découvrirez que les maths font réellement partie de notre quotidien. Mercredi 28 octobre, à 16h15 Auditoire Louis-Guillaume, ALG, F200, Institut de Mathématiques Emile-Argand 11, Neuchâtel. *(com./réd.)*

La vie de rêve des petites maîtresses[1]...

A l'occasion de notre récente Assemblée des délégués, j'ai eu l'occasion d'échanger quelques propos avec des collègues qui y avaient consacré leur soirée. Au repas partagé à l'issue de la séance, le hasard a voulu que je côtoie des enseignantes du cycle 1 et ce que j'ai appris m'a sidéré!

Pierre Graber, président du SAEN

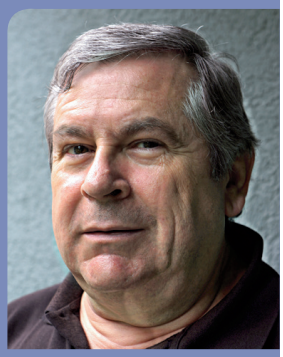

On célèbre (ou on pourrait le faire) les trente ans d'existence de l'école enfantine officielle dans notre canton. Il y a quinze ans, la création de la HEP BEJUNE formant l'ensemble des enseignants des cycles 1 et 2[2] a achevé d'assurer un statut équivalent aux titulaires des classes d'école enfantine à celui de leurs collègues des autres degrés primaires.
Supposées flattées d'être enfin considérées comme des enseignantes (presque) comme les autres, les enseignantes des deux premiers degrés doivent cependant trop souvent encore faire face à des remarques condescendantes et se voient confier des charges que l'on n'oserait pas exiger des autres enseignants[3]. L'autorité n'étant pas à une contradiction près, elle tire argument de la charge horaire «*réduite*» des enseignantes en oubliant que c'est aussi une des raisons qu'elle invoque pour les sous-payer!
Il ne s'agit pas ici de dénoncer les conditions de travail imposées par une direction en particulier[4]. Il semble hélas qu'on ait affaire à un mauvais pli, largement répandu, hérité de la période où ces enseignantes étaient encore de «simples» employées communales.

Un exemple parmi d'autres

Monika[5], enseignante expérimentée – sans être à la veille de la retraite – a déjà vécu une bonne demi-douzaine de déménagements de classe au cours de sa carrière. Ceux-ci ont bien sûr toujours lieu durant les vacances d'été. S'ils se déroulent durant la première semaine des vacances, il semble évident à sa direction que l'enseignante n'a rien de mieux à faire à ce moment-là que d'emballer, empaqueter tout son matériel après avoir déjà passé plusieurs week-ends à trier, ranger la classe et évacuer à la déchetterie avec sa propre voiture ce qu'elle ne conserve pas.
Parfois, il lui faut même acheter des meubles et des accessoires chez Ikea, les monter ensuite. Il lui arrive aussi de devoir réceptionner d'autres équipements particuliers et, finalement, il lui reste à installer la classe (disposer les meubles, poser les rideaux, décorer la salle et ranger le matériel scolaire dans les armoires).
Etrangement, tous ces déménagements ont toujours été perçus comme parfaitement «normaux» par les autorités, qui estiment même rarement utile de lui adresser leurs remerciements pour son dévouement.
Monika imagine bien sûr que les déménagements ont pour but un meilleur confort des élèves ou une amélioration des conditions de travail. Or, il lui est arrivé de quitter des locaux modernes, spacieux et fonctionnels, récemment aménagés... pour voir sa classe finalement moins bien logée.
Et puis, parmi les talents multiples que les autorités prêtent encore à Monika et à ses collègues, il y a la maîtrise des outils bureautiques. Le secrétariat du cercle s'étant montré incapable d'assurer avec succès le publipostage des courriers à envoyer aux futurs élèves, on leur demande de s'en charger, car «elles le feront tellement mieux». Une fois de plus, aucun signe de gratitude à attendre, comme si ça faisait partie du «job». Ne noircissons pas exagérément le tableau: l'administration rembourse quand même les timbres qu'elles ont dû acheter...
A côté de cela, il y a pourtant encore le métier que Monika a choisi par passion, l'accueil des enfants, le plaisir de les voir progresser, mais aussi, depuis quelques années, la gestion d'un nombre croissant d'élèves à besoins éducatifs particuliers,

qui n'ont de loin pas tous été détectés avant de les lui confier. Elle est donc appelée à remplir un nombre impressionnant de formulaires, à faire appel à sa direction, à participer à des réseaux… et à attendre des mois un éventuel octroi de mesures de soutien.

Ainsi chahutées, les collègues de Monika sont toujours plus nombreuses à songer à abandonner la carrière dans laquelle elles s'étaient pourtant lancées avec enthousiasme. Ça vous étonne? •

[1] Une fois n'est pas coutume, l'ensemble des enseignant-e-s est ici traité au féminin

[2] Y compris les deux années d'ex-école enfantine

[3] Synthèse de plusieurs témoignages, l'exemple ci-dessous est conforme à bien des réalités individuelles

[4] Certaines d'entre elles pouvant même être exemplaires en d'autres circonstances

[5] Prénom d'emprunt

Pas si *bad*, le «Big Data»! Café scientifique

Le «Big Data» est communément associé à l'exploitation de volumes massifs de données que nous générons, souvent à notre insu. En utilisant son téléphone mobile, en communiquant sur les réseaux sociaux, en questionnant des moteurs de recherche, ou encore en faisant des achats en ligne. Les objets que nous manipulons (véhicules, appareils électroménagers, cartes à puce, etc.) produisent aussi de nombreuses données exploitables. Si les craintes d'atteinte à la vie privée donnent une connotation négative au concept de «Big Data», celui-ci présente aussi des aspects positifs. Par exemple en épidémiologie pour traquer des virus, ou en urbanisme pour améliorer le fonctionnement des villes (*smart cities*). Et si le «Big Data» cachait plus de bons côtés qu'il n'en a l'air? Mercredi 18 novembre, de 18h à 19h30 à la cafétéria du bâtiment principal UniNE. *(com./réd.)*

Effectifs de classe surnuméraires: des règles s'imposent

En séance commune le 28 septembre dernier, le Service de l'enseignement et le Syndicat se sont mis d'accord quant à la nécessité de rédiger rapidement des règles précises, au sujet des dépassements d'effectifs de classe. Ainsi les crédits classe, en particulier, seront-ils attribués selon une tabelle claire et sans que les titulaires ne doivent insister et faire intervenir divers organismes extérieurs.

En route pour une nouvelle initiative

La Coordination des syndicats a annoncé officiellement qu'elle soutenait le dépôt d'une initiative visant à l'instauration d'un revenu minimal dans le canton. Le président du SEJ, Samuel Rohrbach, appartient au comité d'initiative ad hoc.
Rappelons que par 30 voix contre 29, le Parlement a refusé le 9 septembre dernier d'entrer en matière sur la loi introduisant un salaire minimal cantonal. Un texte que lui présentait le gouvernement conséquemment à l'acceptation par le peuple, en mars 2013, de l'initiative alors intitulée «Un Jura aux salaires décents». Ce projet était basé sur un salaire horaire dépassant à peine 19 francs. Il visait à offrir, à chaque Jurassien occupant un emploi à temps plein, les moyens de couvrir seul ses besoins vitaux.

Enseignants secondaires, le CC vous attend!

Sachant que Samuel Rohrbach quittera ses rangs au terme de l'année scolaire en cours, et partant du principe qu'on ne défend bien que ce que l'on connaît, le Comité central lance un appel pressant aux enseignants du niveau secondaire I, dont la représentation fera défaut d'ici quelques mois en son sein. Les problèmes spécifiques aux degrés 9-11 H méritent bien d'être directement relayés à la tête du syndicat.

Les classes les plus batailleuses...

L'arrêté ad hoc annonce que vingt classes jurassiennes participeront à la Bataille des livres, version 2015-2016, à savoir celles de Frédérique Bernasconi à Courtételle, Catherine Bonnemain à Fontenais, Nadia Beuchat à Courcelon, Marie-Cécile Brossard au Noirmont, Pauline Chiquet à Porrentruy, Roland Corbat à Vendlincourt, Claudia Corrales à Courtételle, Coralie Dufour au Noirmont, Lucine Eggenschwiler à Bassecourt, Lysiane Enderlin à Delémont, Bernadette Fleury à Porrentruy, Marie-Eve Fleury à Courroux, Eric Häni à Porrentruy, Aurélie Humair à Courroux, Clara Kay à Porrentruy, Raphaël Lachat à Delémont, Rosemarie Lachat Maillard à Châtillon, Enrique Lenglet à Porrentruy, Maroussia Mamie à Vicques, Françoise Marchand à Courrendlin.
Les frais liés à l'animation de la chargée de mission, Christèle Hintzy Rovelli, ainsi que le montant pour la participation des classes (10'000 francs), sont avancés par la formation continue de la HEP BEJUNE. Les vingt enseignants engagés bénéficieront d'une formation assurée par la chargée de mission.

Félicitations du Comité central

Le CC adresse ses félicitations à Sarah Bonnemain, une de ses membres qui vient d'être nommée coordinatrice de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, pour l'année scolaire en cours. A ce titre, elle assume diverses tâches, liées notamment à la didactique de l'EPS et à sa sécurité, à la promotion du sport scolaire facultatif, au perfectionnement et à la collaboration des enseignants EPS.

Pour les langues

Le canton salue la mise en place, par la Confédération, d'une solution transitoire assurant jusqu'en 2017 le financement des projets européens de mobilité tel que Leonardo da Vinci, malgré l'exclusion de la Suisse du programme Erasmus+ consécutive à la votation du 9 février 2014. Le Jura pourra ainsi continuer à développer des projets de mobilité offrant aux jeunes l'opportunité d'effectuer des stages à l'étranger. Entre 2011 et 2014, 94 Jurassiens en ont profité, grâce à l'aide du Bureau jurassien pour la mobilité des jeunes, qui leur apporte un soutien organisationnel et financier, ce dernier sous la forme d'une bourse à travers le programme européen Leonardo da Vinci. Grâce aux subventions fédérales, la participation du canton du Jura à ce projet de mobilité ne s'élève qu'à 90'000 francs, sur un total de 416'000 francs.

SEJ SYNDICAT DES ENSEIGNANTS JURASSIENS
+41 (0)32 422 48 00
www.sej.ch

Nouveau directeur au CEJEF technique

Au poste de directeur du CEJEF technique, le gouvernement a nommé **Jean Ammann**, 57 ans, domicilié à Fontenais, titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en microtechnique obtenu à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier et d'un postgrade en automatisation obtenu à l'Ecole d'ingénieurs de Berne, formations qu'il a complétées par les diplômes requis pour l'enseignement en écoles supérieures (ES). Après avoir travaillé plusieurs années à l'extérieur du canton en qualité d'ingénieur, il a rejoint le Jura en 1989 pour y exercer son métier, avant d'intégrer la Division technique (alors appelée Centre professionnel de Porrentruy) en qualité de maître de pratique en 1994. L'année suivante, il était nommé enseignant de théorie et de pratique et devint directeur adjoint de l'établissement en 2000. Il assumait la direction par intérim depuis le décès de Jean Theurillat.

Soyez tous là le 27 novembre!

Le Comité central en appelle à la présence de tous les membres, **le 27 novembre prochain dès 18h à la halle polyvalente de Glovelier**, pour une assemblée extraordinaire particulièrement importante. On y élira le nouveau ou la nouvelle présidente du SEJ, d'une part, et on y planchera sur les suites à donner, syndicalement parlant, à l'introduction de la tristement célèbre Mesure 103. L'avenir de la profession enseignante jurassienne a besoin de votre participation!

Statuts et cotisations: à suivre...

Des nouvelles de deux gros dossiers. Le projet de statuts remis à neuf sera présenté au comité élargi durant sa séance de décembre. Quant aux cotisations, une décision de principe devra être prise par l'assemblée générale ordinaire, très probablement en juin 2016.

Des engagements sans titre

Constatant que des personnes sans titre pédagogique ont été engagées récemment, en particulier pour l'enseignement spécialisé et alors même qu'avaient postulé des enseignants diplômés, le Comité central s'interroge sur cette pratique. Il ne manquera pas d'interpeller le Département à ce sujet.

COMACT et COMEF bientôt mariées

Le Comité central salue la volonté affichée par la COMACT et la COMEF De regrouper sous une même bannière les activités créatrices et l'économie familiale. C'est bien connu, l'union fait la force, dans le domaine syndical particulièrement!

© Philippe Martin

Un postulat resté sans suite?

Le Comité central s'inquiète du cruel manque de salles de sport dans le canton, qui va s'aggraver encore ces prochaines années. Il rappelle que le député Bernard Tonnerre avait déposé en avril 2012 un postulat à ce sujet (qui avait d'ailleurs été accepté), avant de devoir y revenir en mars 2014 par des questions orales. A cette date, la ministre de l'éducation avait parlé dans sa réponse d'un besoin de deux salles. Or depuis, rien ne s'est plus passé concrètement dans ce dossier...

La CicaS sur les réseaux sociaux

La scène théâtrale interjurassienne arrive à un tournant majeur de son histoire, avec la réalisation probable du Crea (Centre régional d'expression artistique à Delémont) et d'une mise en réseau des arts de la scène dans le Jura bernois et à Bienne (ARS). La Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS) souhaite apporter sa propre pierre à la valorisation de la scène culturelle régionale. Dans ce contexte, le site web www.art-scene.ch et son compte Facebook servent, depuis mi-septembre, de plateforme pour des prises de parole, des cartes blanches, des informations sur les projets phares des deux cantons dans le domaine des arts de la scène, et surtout, ils sont le relais des différents actions et microprojets qui viendront ponctuer le calendrier d'Art-Scène (commandes à des comédiens ou metteurs en scène, bourses, etc.).

Une assemblée particulièrement dense

On en parlait dans le numéro précédent, une assemblée générale extraordinaire de la commission de l'enseignement spécialisé (COMES) du SEJ a eu lieu le 17 septembre dernier. Outre les cahiers des charges déjà cités dans le dernier billet, plusieurs dossiers ont été évoqués.

Rémy Meury, secrétaire général du SEJ

Un taux de participation d'environ 85% à cette AG montre, si c'est encore nécessaire, le désarroi qui règne chez les enseignant-e-s spécialisé-e-s par rapport à des décisions prises sans qu'on les ait impliqués dans le processus de réflexion.
En premier lieu, il a été rappelé que la demande du SEJ formulée au Département dès 2012 de créer un groupe de travail chargé de réfléchir aux dix priorités en matière d'intégration/inclusion scolaire établies par la COMES, n'avait jamais vu le jour malgré plusieurs rappels à ce sujet. Une nouvelle démarche dans ce sens sera initiée prochainement.
Autre sujet dont on est sans nouvelle, l'évaluation de la structure de soutien développée à Delémont. Le système mis en place met l'accent sur l'intégration des élèves en modifiant sensiblement l'organisation des classes de soutien, qu'il ne faut d'ailleurs plus présenter comme telles. L'idée était de faire un véritable bilan, d'apporter les corrections utiles au fonctionnement et de l'introduire partout dans les écoles comprenant aujourd'hui des classes de soutien. Une évaluation promise depuis plus de cinq ans qu'il faut réclamer.
L'introduction d'une sensibilisation en allemand et en anglais dans ces classes a également fait beaucoup parler. D'abord, l'exigence n'a pas été formulée pour toutes les classes de soutien. Ensuite, la notion de sensibilisation, qui sous-entend que de l'allemand ou de l'anglais est fait à chaque fois qu'une activité peut s'y prêter, est abandonnée de fait en imposant de porter une leçon de chaque à l'horaire, au détriment d'autres branches qui ne sont pas précisées. Une harmonisation des pratiques précédée d'une vraie réflexion sera demandée.
Pour l'enseignement ambulatoire, là aussi il a été constaté que des règles d'attribution de leçons de soutien manquaient. Des rapports faits par les conseillers pédagogiques venus observer la situation concluent à un nombre de leçons à attribuer. Leurs préavis ne sont que rarement suivis et un nombre restreint de leçons est finalement accordé, sans explication. Préciser les procédures, définir les compétences de chacun-e, accorder du temps pour évaluer l'enfant bénéficiant d'un soutien, sont des éléments qui ont été évoqués et qui font aujourd'hui défaut.
Sans entrer dans les détails, car la place nous manque, d'autres aspects, parfois gênants, ont été signalés. Mais, quel que soit le dossier, les enseignant-e-s présent-e-s le 17 septembre ont clairement manifesté leur accord pour participer à des groupes de travail visant à harmoniser, améliorer, simplifier des pratiques et des fonctionnements. Le SEJ va faire des propositions dans ce sens au Service de l'enseignement. Si rien ne devait bouger de ce côté-là, le SEJ créerait alors des groupes de travail internes et poserait ensuite, non plus des pistes de réflexion, mais des revendications. Nous espérons que nos interlocuteurs privilégieront la première solution qui s'appelle concertation entre partenaires.

•

Urgent: le SEJ toujours en quête d'un-e président-e!

Le deuxième délai de candidature est passé sans que la perle rare ne se fasse connaître: le Syndicat est toujours en quête d'un nouveau ou d'une nouvelle président-e. Le poste est passionnant, Samuel Rohrbach ne cesse de le souligner.

Sa démission pourtant présentée bien avant la fin du quinquennat, Samuel Rohrbach, de Vicques, a finalement dû accepter de jouer les prolongations, on s'en souvient, lors du dernier Congrès tenu à Bassecourt. A l'issue de l'année scolaire en cours, après avoir fonctionné dix-huit mois de plus et ayant largement atteint la limite statutaire des mandats, il rendra son poste quoi qu'il advienne. Une ou un successeur devra donc entrer en fonction au 1er août 2016, pour une (première...) période portant jusqu'à fin 2019.
«La fonction est passionnante, riche en rencontres, en échanges. Les dossiers sont variés, les résultats de notre lutte syndicale valorisants pour une profession qui nous tient à cœur, et importants pour une école qui a toute notre attention.» Le président sortant, enseignant secondaire à Vicques, encourage ses pairs à l'engagement. Et de souligner encore que le Comité central forme une équipe très motivée et dynamique, qui travaille efficacement au service des enseignants et de l'école jurassienne.
Ledit Comité central a fixé un nouveau délai de candidature, au 31 octobre (soit dans quelques jours), pour une élection prévue en assemblée extraordinaire du 27 novembre.

Les tâches

La personne qui succédera l'été prochain à Samuel Rohrbach est concrètement appelée à diriger les séances du Comité central, le Comité élargi et le Congrès; à participer aux rencontres avec les autorités cantonales; à prendre part à diverses assemblées (associations, etc.) ou manifestations organisées par le SEJ; à représenter le SEJ, en collaboration avec le secrétaire général et conformément aux statuts; à engager le SEJ par la signature collective avec le secrétaire général.

Les exigences

Du ou de la président(e), il est exigé un CAP d'enseignant(e) et un intérêt prononcé pour les questions syndicales et pédagogiques, ainsi qu'une expérience d'enseignement, acquise dans une classe officielle pendant quelques années au moins. Il est souhaitable, mais non exigé, que cette personne ait participé ces dernières années aux activités d'un comité, d'une commission ou d'un groupe de travail.

Les conditions

La présidence du SEJ vaut à son titulaire 8% du salaire de la classe 20, annuité 15 ou plus, de l'échelle U cantonale. S'y ajoute bien entendu le remboursement de tous les frais liés à la fonction.
Les postulations doivent être adressées, jusqu'au 31 octobre donc, au Syndicat des enseignants jurassiens, Case postale 2346, 2800 Delémont 2.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat du SEJ, 032 422 48 00, sej@bluewin.ch ou à Samuel Rohrbach, 079 251 22 42. •

La plume vous démange? Ecrivez pour l'école jurassienne!

Pour rendre compte de son activité syndicale et pédagogique dans les colonnes de l'Educateur, le SEJ cherche un-e rédacteur/trice. Cette personne, appelée à entrer en fonction dès que possible, devra participer aux séances du Comité central, aux rencontres avec les autorités cantonales et aux diverses assemblées et manifestations organisées par le SEJ. Les activités sont variées, l'autonomie large, l'ambiance de travail agréable et les contacts enrichissants.
Le SEJ souhaite engager un-e titulaire du CAP d'enseignant ayant un goût prononcé pour l'écrit et l'information, ou un-e titulaire d'un diplôme de journaliste ayant un intérêt marqué pour les questions syndicales et pédagogiques. Est nécessaire également une bonne expérience des programmes informatiques, en particulier pour le traitement de textes et d'images.
Pour une entrée en fonction à convenir, les intéressés prendront contact avec le secrétariat:
Syndicat des enseignants jurassiens
Rue Pierre-Péquignot 10 – Case postale
2800 Delémont 2
032 422 48 00 – sej@bluewin.ch.

La belle histoire des cinémas régionaux

Parmi les salles corporatives régionales, le Cinématographe de Tramelan est particulièrement en lumière cette année, qui fête un siècle de grand écran dans la localité. La manifestation officielle est agendée aux 7 et 8 novembre, avec notamment des premières et avant-premières à ne pas manquer. Le jeudi 5 novembre par ailleurs, de 11 h 30 à 13 h, un débat ApériCIP sera consacré à la question «Le cinéma va-t-il encore nous faire rêver?». On y imaginera le paysage cinématographique à l'avenir, les futures relations entre les cinémas coopératifs, les cinémas biennois et les multiplexes, et même les prochaines révolutions du 7e art.

Pour débattre de ces questions, le CIP, le Cinématographe et TeleBielingue ont réuni un parterre particulièrement intéressant: Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse, Cédric Bourquard, responsable de la programmation au Cinéma Lux des Breuleux, Edna Epelbaum, directrice de cinémas biennois et présidente de l'association des cinémas suisses, Daniel Chaignat, responsable de la coopérative Cinématographe Tramelan, ainsi que Laurent Dutoit, directeur de la maison de distribution Agora Films.

Un riche apéritif clôturera le débat, durant lequel les auditeurs pourront continuer la discussion avec les intervenants.

L'entrée est libre, mais les organisateurs demandent, pour des questions d'intendance, que l'on s'annonce jusqu'au 30 octobre à: apericip@cip-tramelan.ch ou 032 486 06 06. *(de)*

Des ateliers en perspective

Le Comité central planche sur les détails de la Journée des enseignants 2016. Il envisage en particulier de mettre sur pied des ateliers, à la suite et sur la base de la conférence que donnera le psychosociologue Jean-Luc Tournier. Ces ateliers permettraient d'approfondir certaines questions abordées par l'orateur, de les mettre en lien avec les réalités de nos écoles, de s'ouvrir à des pistes nouvelles pour diagnostiquer les cas de harcèlement, de réfléchir en groupe aux moyens de lutter concrètement contre la souffrance des élèves humiliés. Les réflexions de ces ateliers pourraient aboutir, dans le courant de la journée, à un deuxième temps de parole donnée à Jean-Luc Tournier, cette fois dans un esprit peut-être davantage participatif. *(de)*

Un artiste du Vallon à découvrir en classe

Le Musée de Saint-Imier présente jusqu'au 31 décembre une exposition consacrée aux dessins de Jules Blancpain (1860-1914), dont il possède la plus grande collection en mains publiques. Né à Villeret, dans le Vallon de Saint-Imier, cet artiste y passa tous ses étés, lui qu'une santé fragile contraint à vivre ses hivers au Sud, en Italie ou en Algérie surtout. Horloger de formation – une tradition familiale incontournable… –, il laissa libre cours à son talent pictural dès ses premiers voyages. Un talent reconnu par ses pairs et par le public, qui lui valut d'exposer régulièrement au fameux Salon de Paris, notamment.

Marion Burkhardt, conservatrice, y propose des visites commentées, chaque premier dimanche du mois à 10 h 30, et sur demande pour les classes. L'exposition révèle non seulement la grande maîtrise artistique de Blancpain, mais également la sensibilité de son regard sur les lieux, les femmes et les hommes, et même les animaux. En accrochant ses dessins plutôt que ses toiles, certes plus connues, le Musée choisit d'inviter le visiteur dans l'intimité de l'artiste, de son atelier, de ses modèles et de ses carnets de voyages.

A signaler: la conférence publique que donnera le 19 novembre (20 h, sur place) Claude-Alain Künzi, conservateur au Musée historique de Lausanne, intitulée «Jules Blancpain, parcours d'un peintre, du Jura bernois à l'Algérie».

Une exposition très intéressante, qui double les œuvres et notices biographiques d'une présentation audiovisuelle consacrée à la restauration d'un tableau. A visiter avec des élèves de tous âges (entrée libre pour les écoles); sur demande, la conservatrice et ses collaboratrices organisent des animations spéciales, et notamment des ateliers créatifs, pour les classes qui en feront la demande (032 941 14 54 – info@musee-de-saint-imier.ch – www.musee-de-saint-imier.ch). *(de)*

+41 (0)32 492 52 56
www.sejb.ch

Le secondaire II renforcé au Comité central

Le Comité central s'est étoffé cet été avec l'arrivée d'**Emanuele Raho**, un professionnel domicilié à Bienne et enseignant au CEFF Artisanat. Se réjouissant de compter dans ses rangs un deuxième représentant du secondaire II, engagé dans la voie non académique, le CC vous présente enfin son visage.
Profitons de rappeler que ce comité vous ouvre largement ses portes. Les réunions au programme, auxquelles vous pouvez assister sans engagement (mais avec défraiement pour le déplacement et la séance): le 29 octobre, les 3 et 17 décembre, le 21 janvier, de 15 à 18 h à Bévilard. *(de)*

Cet honneur vous intéresse-t-il?

Le Comité central est à la recherche de l'école qui sera la première invitée d'honneur de la Journée des enseignants, le 26 avril prochain à Tramelan. Cet hôte, un établissement francophone du canton, pourra présenter ses points forts, ses originalités, les procédures particulières en vigueur dans ses murs. En participant à l'organisation, il gagnera de surcroît une somme de 400 francs. Intéressés? Approchez-vous du secrétaire syndical Alain Jobé. *(de)*

Saint-Imier: pomme de santé...

La santé des plus jeunes mérite un engagement large et divers. A Saint-Imier le mois dernier, c'est conjointement que les milieux scolaires, communaux et paramédicaux ont développé une «action fruits» cumulant distribution à la grande récréation de pommes fraîchement débitées en quartiers (par des classes, à tour de rôle) et de jus du même fruit, et ateliers prévention adaptés à chaque niveau. Objectif: sensibiliser tous les élèves imériens de la scolarité obligatoire à l'importance d'une alimentation équilibrée pour vivre en santé, et donc lutter contre les envahissantes barres chocolatées et autres chips aussi riches en graisses, sel et sucre que pauvres en vitamines, antioxydants, fibres & Cie. L'infirmière scolaire, l'Association régionale des diabétiques, l'Espace Jeunesse Erguël, la commission municipale de la santé et les écoles (primaire et secondaire) tirent un bilan positif de cette action, qui pourrait trouver des prolongements à d'autres saisons, par d'autres fruits. Et le concept, bien évidemment, ne demande qu'à contaminer les écoles de la région! *(de)*

Analyse des pratiques professionnelles: un cours

L'analyse des pratiques professionnelles (APP) est un bon moyen d'atteindre une meilleure mobilisation des compétences collectives et donc de construire des réponses adaptées aux nombreuses situations difficiles rencontrées dans l'enseignement. Mais pour que les groupes ad hoc soient efficaces, que l'analyse entre pairs y soit complète et donc les réponses praticables, un encadrement compétent est nécessaire. Or la HEP BEJUNE propose l'an prochain une formation d'animateur de groupe, pour cette APP. Elle démarrera en février 2016, pour une année, les inscriptions étant enregistrées jusqu'au 30 novembre prochain.
Renseignements sur www.hep-bejune.ch/formation/agapp ou auprès de Pierre Petignat, 079 437 25 63. *(de)*

Effectifs de classe: l'initiative pointe le bout de son nez...

En prenant pour exemple le cas de l'école de Cortébert, le SEJB a tiré la sonnette d'alarme auprès des médias régionaux: les effectifs de classe ne sont pas ce qu'ils devraient et le manque d'enseignants formés est bel et bien réel. Le syndicat pourrait lancer une initiative...

Dominique Eggler

C'est à Cortébert, l'école qui dément plusieurs belles affirmations du canton à la récente rentrée scolaire, que le syndicat avait invité la presse régionale. Laquelle a rendu compte largement de son cri d'alarme.

Trompeuse moyenne

Les moyennes appliquées en matière d'effectifs de classe sont très trompeuses, le SEJB ne cesse de le répéter. Ces moyennes occultent, pour le grand public, les situations catastrophiques de certaines écoles. Ainsi à Cortébert, après la fermeture forcée d'une classe pour raison de moyenne inférieure à la norme, il en reste deux pour tous les niveaux primaires: une classe de vingt-et-un élèves de 3, 4 et 5H, une autre de vingt-trois élèves de 6, 7 et 8H. On imagine le travail, avec trois programmes différents auxquels s'ajoute l'orientation des 8H en vue du secondaire I...
A la prochaine rentrée, avec quarante-quatre élèves annoncés au total, la classe des plus jeunes devrait réunir vingt-trois écoliers elle aussi. Un effectif ingérable, lorsqu'on connaît les différences d'apprentissage entre la 3H et la 5H. Mais un effectif légal, puisque le total de l'école ne permettra pas l'ouverture d'une troisième classe: les fameuses moyennes, encore elles, ne seront pas atteintes!

Lessivées...

En fin d'année scolaire passée, deux enseignants chevronnés ont finalement démissionné, comme on les comprend.
Ne parvenant pas à dénicher la ou les perles rares pour diriger sa classe de 6-7-8H, l'école a dû faire appel cet été à des étudiantes de la HEP BEJUNE, deux d'abord, puis trois désormais, qui se partagent le poste. Et qui sont tout simplement lessivées, souligne la directrice de l'établissement, Annelise Cuadros.

Toutes les classes occupées, mais par qui?

Dans son traditionnel communiqué de rentrée scolaire, la DIP affirmait en août que tous les postes avaient été repourvus. Certes, mais comment? Avec des étudiants de troisième année pourtant censés limiter leur activité à des remplacements ou des engagements de quelques périodes? Ou encore avec des personnes non formées? Le canton de Berne, rappelons-le, autorise toujours l'engagement de personnes sans diplôme pédagogique, à tous les niveaux de l'école obligatoire.
Le sondage effectué auprès des directions, par le SEJB, révèle une situation préoccupante: dans les écoles qui ont pris la peine de répondre, 7,7% des personnes engagées ne possèdent pas le titre requis! Ceci sans compter les enseignants primaires officiant au secondaire, ni les enseignants en cours de formation postgrade ou MAES par exemple...
Le détail des chiffres révèle par ailleurs qu'il devient très difficile de trouver des enseignants formés en allemand et en mathématiques pour le secondaire I, ainsi que pour l'enseignement spécialisé à tous les niveaux. Et l'on ne parle même pas du parcours de combattant qui attend les directions lorsqu'il s'agit de remplacer un collaborateur... •

En course d'école comme *intra muros*, vingt élèves par classe cela suffit amplement!

© Philippe Martin

Deux mille signataires

En trois semaines, la pétition du SEJB, qui demandait rappelons-le une limitation des effectifs par classe à vingt élèves, a séduit quelque deux mille signataires. Rapporté à l'échelle du canton, cela équivaut à plus de 20'000 paraphes. Or il en faut 15'000 seulement pour qu'une initiative soit recevable.
Dès lors, à l'heure où cette édition partait à l'impression, le Comité central du SEJB réfléchissait à la possibilité de déposer une initiative cantonale pour la limitation des effectifs de classe. Il avait déjà décidé de prendre langue, dans ce sens, avec le syndicat alémanique LEBE. •

Le partenariat pour construire l'avenir

Le 11 septembre 2015 s'est tenue à Vuadens l'assemblée annuelle des délégué-e-s de la SPFF. Le «parler-vrai» et une très grande émotion ont prédominé dans une rencontre forte lors de laquelle beaucoup de choses ont été dites, lors de laquelle la situation des enseignant-e-s et de l'école fribourgeoise a été évoquée sans ambages ni concessions.

Gaétan Emonet, président de la SPFF

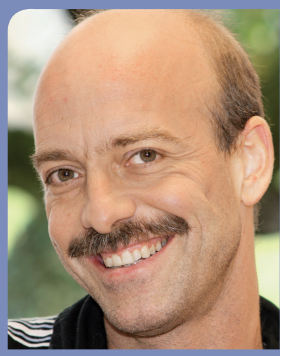

Depuis quelques mois, depuis quelques années, un malaise général gangrène la sérénité de toute une profession. La situation dans les classes se tend et est de plus en plus difficile. Les multiples appels envers notre Direction n'ont pas eu tous les effets escomptés. Les réponses ne sont pas encore à la hauteur du partenariat et de la collaboration que nous devons co-construire et consolider en ces temps difficiles. L'engagement de la SPFF envers ses membres, et en particulier pour une école fribourgeoise permettant d'offrir à tous les élèves des conditions optimales d'apprentissage, ne se résume pas à des plaintes. Factuels, nous tentons de décrire un tableau objectif de la situation afin qu'elle évolue. Nous sommes d'accord, les défis sont grands, mais la vie dans une classe est tellement différente de l'idéal prôné en haut lieu. La dissolution de l'information et les applications sur le terrain d'aspects particuliers entrainent des dérives ou des effets collatéraux imprévus. Mais tout espoir n'est pas perdu et des portes s'entrouvrent vers un consensus et une reconnaissance des problèmes.

Que pouvons-nous attendre maintenant que les éléments ont été mis sur la table? Quelles seront les réponses apportées à notre cri du cœur? Comment parler de la même chose, tirer à la même corde sans entrer dans une bataille des mots, des écrits ou des actions entreprises?

Personne n'a de recette miracle, mais autant la Direction que la SPFF ont tout intérêt à ce que la situation s'améliore. Pas parce que chacun doit gagner une partie et compter les points, pas parce que les bilans respectifs sont à opposer. Mais parce que nos élèves ont besoin d'enseignant-e-s qui se sentent bien, tout simplement.

Quelques exemples. Les discussions sur les mesures d'économies continuent et le dossier semble évoluer positivement. Des résultats sont attendus prochainement et les positions doivent pouvoir se rapprocher pour déboucher sur un accord viable. Suite à la mise en consultation du règlement d'application de la nouvelle loi scolaire, il faudra prendre en compte nos remarques, supprimer ou modifier quelques dispositions et ouvrir le débat. La situation actuelle de la prise en charge des élèves en difficulté se complexifie. Des évolutions sont attendues. Le manque de coordination et la «navigation à vue» actuelle ne sont pas pour nous rassurer. Les mauvais plis pris aujourd'hui pourront-ils être corrigés à temps? Les changements de paradigmes imposés nous mènent dans le mur et ce n'est pas aux enseignants uniquement de faire preuve d'inventivité et de solidarité en bricolant des organisations (suppression des alternances – prise en charge de classes par l'enseignante AC seule...). Des moyens adéquats doivent suivre une organisation unique à planifier sur le long terme.

Il est bon de «cracher le morceau» et de briser les non-dits, sous quelque forme que ce soit. Il est surtout maintenant important de pouvoir construire sur un moment référence, dans le respect mutuel, en restant vigilant et ferme, mais ouvert. •

SPFF
+41 (0)21 948 95 72
www.spff.ch

AMCOFF
www.amcoff.ch

Méditation de pleine cons

Alors que les enseignant-e-s tentent de développer toutes sortes de stratégies pour canaliser le stress, la violence ou les comportements difficiles de certains élèves, dans quelques classes on pratique la méditation de pleine conscience. Outil de gestion, de renforcement personnel avec des impacts réels sur l'attention, la méditation aide à être bien pour bien faire.

Gaétan Emonet – Rencontre avec Michèle Delaloye Gonzalez, Nathalie Imstepf Mauron, Laurence Gianora et Véronique Stucky qui pratiquent la pleine conscience avec leurs élèves et pour elles-mêmes.

Qu'est-ce que la pleine conscience?

Le concept de pleine conscience a été élaboré par Thich Nhat Hanh, moine bouddhiste originaire du Vietnam. Il a créé le mouvement *wake up school* (pleine conscience en classe) en réponse au précédent président français qui souhaitait introduire des cours de civilité à l'école. Par des invitations concrètes, il nous enseigne l'art de vivre pleinement et met l'accent sur la vigilance et l'attention. La pleine conscience consiste à ramener son attention sur l'instant présent et à examiner les sensations comme elles apparaissent. C'est un outil de gestion du stress, de la violence, de ses émotions positives ou négatives et de ses souffrances. Sa pratique permet d'une manière générale d'améliorer ses relations avec son entourage et d'augmenter ses performances.

La pratique de la pleine conscience est-elle reconnue?

Cette pratique n'est pas reconnue par notre Département, les effets n'étant pas prouvés. Mais nous pouvons l'utiliser, car nous sommes engagées personnellement et nous incarnons cette pratique. Nous avons suivi à nos frais des retraites-formations dans Le Village des Pruniers, monastère bouddhiste et centre de pratiques pour laïcs, situé à 85 km de Bordeaux, ainsi que dans d'autres centres.
Nous n'imposons pas aux élèves de participer aux divers moments proposés. Les parents, de leur côté, nous ont donné des retours positifs et en parlent volontiers avec leurs enfants qui vont même jusqu'à faire quelques exercices avec eux à la maison.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de votre pratique en classe?

Nous gardons quelques rituels et des moments de pleine conscience peuvent intervenir à différents moments de la journée, souvent selon les besoins. Il n'y a pas d'élèves qui font juste ou d'autres qui font faux, cela

«Dans ma classe, la méditation se veut un compagnon de route, pour tous les jours»[1]

© Philippe Martin

ne s'apprend pas par une exigence ou pour une performance, mais cela se développe au fil du temps, de la pratique. Nous apportons quelques outils, quelques moments en fonction des enfants, pour nous. Tout le monde peut y goûter, ou pas, sans contrainte.
Quand nous allons chercher les enfants dans la cour, ils sont dans l'agitation. Nous devons rentrer dans le bâtiment dans le calme. C'est pourquoi nous marchons, nous montons les escaliers en conscience en invitant les enfants à sentir leurs pieds, à se mettre dans leur corps, dans ce pas, pour arriver dans notre classe, lieu de travail en ayant laissé notre agitation derrière nous.
On utilise aussi une clochette ou un gong qui peut être agité par un élève responsable. Quand celui-ci «sent»

que c'est le moment, le signal retentit. Ainsi tous les élèves et l'enseignante stoppent immédiatement leur activité, rentrent dans leur «bulle», mains posées sur le ventre et respirent pour sentir leur corps, se recentrer ici et maintenant. Puis les activités reprennent.
Nous pratiquons régulièrement la méditation en groupe où chacun peut s'exprimer librement en disant «Je suis…». Il n'y a pas de jugement et cela permet à tous de se sentir mieux, de se libérer, de se livrer et surtout d'être écoutés. Ce sont de petits moments où chacun peut donner un sens à sa vie, à ce qui lui arrive et aussi relativiser. Ce travail sur les émotions est très important.
En parlant d'émotions, celles-ci peuvent être positives ou négatives, sans qu'elles soient connotées bonnes ou mauvaises. Elles sont là et changent durant la journée. Dans des bocaux où sont plantées quelques graines, on va arroser les graines positives qui doivent germer et se développer pour donner de beaux fruits. Les graines négatives seront quant à elles laissées sans arrosage, pour ne pas alimenter la souffrance. Plus tard, ces émotions négatives moins exacerbées, nous pourrons reprendre avec l'enfant ce qui a été difficile pour lui auparavant. Ne pas arroser ne veut pas dire ne pas s'en occuper!
Nous pratiquons aussi durant la journée un arrêt de quelques instants en utilisant une carte représentant l'un des cinq sens. Les élèves mettent complètement leur attention sur le sens représenté, sur la perception de leur corps.

Les activités de pleine conscience peuvent-elles s'intégrer au PER?

Oui, parfaitement. Ainsi, dans le domaine des Sciences de la nature, les objectifs d'apprentissage touchant le corps humain (MSN 17 – 27 – 37) sont largement abordés. En pleine conscience, on identifie les besoins de son corps, on expérimente son fonctionnement, on comprend le mécanisme de la respiration, on teste les organes des sens et on détermine les comportements à risque.
Des visées prioritaires du domaine de la Formation générale sont bien sûr abordées et les Capacités transversales qui permettent à l'élève d'améliorer sa connaissance de lui-même et concourent à optimiser et à réguler ses apprentissages sont toutes à retenir.

Qu'est-ce que vous apporte la pleine conscience?

Beaucoup de calme et de sérénité. Cela permet d'identifier nos émotions et de les canaliser, de les contrôler. C'est un style de vie, c'est en nous et cela se construit. L'entrainement de son esprit est un besoin maintenant, autant qu'un sportif qui veut garder son corps en forme.

Partagez-vous votre expérience avec les autres enseignants?

Oui, nous avons eu l'occasion d'en parler, souvent à la demande des collègues. Nous proposons quelques clés, quelques activités ou exercices. Et les retours sont positifs. Nous souhaiterions maintenant que des cours soient organisés au niveau de la formation continue, mais cela n'est pas possible actuellement. Nous sommes persuadées que la pleine conscience est un outil formidable que chacun peut pratiquer et qui donne des résultats concrets.
Méditer, c'est oser s'arrêter! •

[1] Véronique Stucky, enseignante à Neyruz

SPVal

Engagez-vous dans vos districts

Les huit districts SPVal recherchent des personnes dynamiques, volontaires, engagées et motivées.
Vous retrouverez les coordonnées des comités respectifs à cette adresse: www.spval.ch/districts
Des places sont aussi à renouveler dans des commissions. *(os)*

Bibliothèque Numérique

Nous vous rappelons que les membres SPVal ont la possibilité de demander l'accès à la Bib Numérique. Cette dernière contient un bon nombre de ressources mutualisées entre les enseignants.
Pour demander un accès, merci d'envoyer vos coordonnées à spval@bluewin.ch
Vous pouvez vous rendre à la page: www.spval.ch/bibliotheque-numerique et y retrouver des informations.
Les bibliothécaires sont toujours preneurs pour de nouvelles ressources. Les enseignants intéressés à devenir bibliothécaire peuvent également envoyer un courriel à spval@bluewin.ch *(os)*

Comment enseigner «juste»?

Pour répondre à cette question, je pourrais vous livrer mes bons souvenirs de classes primaires chez maîtresse M.-Cl. R.* ou chez monsieur le régent B.G.*. Une autre piste consisterait à me plonger dans la pédagogie, psychologie et méthodologie. Je ne suis toujours pas certain de trouver une réponse unique à mon interrogation par ces voies.

Olivier Solioz, président de la SPVal

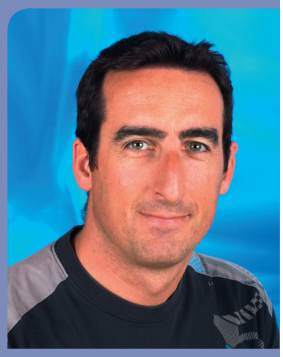

J'ai décidé de me baser sur l'article: *Comment voter «juste»* de Stéphane Germanier paru dans le *Nouvelliste* du 29 septembre 2015 (date de rédaction de cet article) pour essayer d'illustrer mes propos. J'y retrouve différentes images et légendes que je peux lier au domaine scolaire.

Les cahiers explicatifs du canton deviennent des livres d'élèves. Des ressources souvent nommées MER. Nos écoliers les découvrent en début d'année. Ils s'empressent de les feuilleter pour découvrir les images et pour certains dévorer les textes. Un enseignant observateur aura repéré les enfants **visuels** et saura que pour eux, il devra produire des images, des schémas, des séquences sur TBI qui illustrent les matières à mémoriser.

A l'instar des vidéos d'une *minute pour convaincre* (présentations des candidats sur le site du *Nouvelliste*), les maîtresse-s s'exposent à longueur de journée. Ils sont les acteurs qui donnent de la vie aux nouvelles matières, reprennent et complètent des notions. N'oublions pas les ressources numériques à disposition. Les ordinateurs, plateformes et autres logiciels peuvent mettre en *sons et lumière* des notions. Les **auditifs** seront comblés. Les carnets de bulletins de vote et autres listes de partis sont en réalité des fichiers d'élèves. Ils sont souvent détachés et insérés dans un classeur sans oublier d'inscrire son prénom. Tout au long de l'année, fiche après fiche, des mines de crayons marqueront le papier blanc de réponses spontanées ou réfléchies. Les enseignants corrigeront en couleur les productions et transmettront les synthèses. Les jeunes pourront utiliser différentes techniques pour étudier. Les bambins **kinesthésiques** prendront une feuille blanche pour restituer ou recopier la matière des leçons à mémoriser.

Le cadre de travail dans la classe, mais également à la maison constitue un élément non négligeable pour l'apprentissage. Le titulaire agence son espace de manière à donner un climat propice à l'étude. Les affiches et autres panneaux choisis ne doivent pas qu'être des tape-à-l'œil, colorés ou aux formats mondiaux. Les aide-mémoire, les règles et les points d'accroche sont des animateurs de l'environnement. Ils permettront à certains de se recentrer sur une matière, à d'autres de retrouver une clé d'apprentissage.

Toutes les actions faites par les professeurs visent l'enseignement juste pour chaque élève. Les réduire uniquement à des listes à mémoriser, du par cœur, des tables de calculs ou d'autres documents monochromes pourrait être vu comme une volonté de pensée unique. Dans l'article du jour, les citoyens ont la possibilité de biffer, de cumuler, d'ajouter, de panacher et de composer *la liste de leur choix*. J'espère que les citoyens ont transmis majoritairement des enveloppes qui contiennent des bulletins justes. Ils permettront aux politiciens élus de se pencher de manière réfléchie et consciente sur les moyens à donner aux écoles pour **enseigner juste**. •

* Initiales imaginaires

SPVal
Société Pédagogique Valaisanne
+41 (0)27 203 27 15
www.spval.ch

AVECO? FMEP? SER? Je m'y perds!

Il n'est pas rare que des collègues (plus ou moins) jeunes s'interrogent sur les rôles de chacune des associations citées en titre. Petit essai de clarification...

Adrienne Furrer-Mittaz, présidente de l'AVECO

L'**AVECO** s'occupe des problématiques qui concernent le cycle d'orientation et les enseignants du secondaire I en Valais.
L'Association Valaisanne des Enseignants du Cycle d'Orientation est une association à la fois syndicale et pédagogique, dont les buts principaux sont de défendre les intérêts matériels et professionnels de ses membres et d'étudier les questions pédagogiques, de formation et de perfectionnement.
L'AVECO regroupe environ 800 membres réunis en assemblée générale une fois par année. En outre, au sein de chaque établissement scolaire, se trouvent des représentants des enseignants, les délégué-e-s, qui font le lien entre les membres et le comité. Ce dernier, composé de cinq à neuf enseignants, est chargé de gérer les intérêts de l'association et de la représenter auprès des tiers, notamment le DFS et la HEP. Il analyse les projets mis en consultation, participe aux groupes de travail, siège dans des commissions, etc.
Des commissions internes à l'AVECO regroupent les enseignants d'une même discipline et organisent des activités pédagogiques, par exemple les concours *Espace Maths* et *Top Chef*.

La **FMEP** s'occupe des thématiques concernant l'école valaisanne dans son ensemble.
La Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais regroupe douze associations valaisannes d'employés d'Etat. Elle s'occupe de défendre nos acquis sociaux. Les membres de la FMEP bénéficient d'une protection juridique professionnelle et d'un fonds de secours.
L'AVECO est représentée au sein des comités directeur et fédératif de la FMEP et fait partie de la commission des enseignants, qui réunit toutes les associations d'enseignants du Valais, de l'école enfantine à la formation tertiaire.
Chaque automne, plusieurs représentants des diverses associations (trente-neuf personnes pour l'AVECO) se réunissent en assemblée des délégué-e-s.

Le **SER** s'occupe des thématiques concernant l'école romande.
Le Syndicat des Enseignants Romands regroupe neuf associations d'enseignants des cantons romands. Il s'occupe de soutenir la mise en application du PER et des moyens d'enseignement. De plus, le SER représente les enseignants auprès des Conférences suisses des directeurs de l'instruction publique et des médias suisses.
L'AVECO est représentée au sein du comité du SER et propose régulièrement des représentants pour les groupes de validation des nouveaux moyens d'enseignement mis en place par la CIIP.
Les représentants des différentes associations (neuf personnes pour l'AVECO) se réunissent en assemblée des délégué-e-s de manière bisannuelle.

Etre membre de l'AVECO, de la FMEP et du SER, c'est également bénéficier de plusieurs avantages matériels que nous avons listés sur le site de notre association (www.aveco.ch). Si vous avez une question et que vous ne savez pas à qui vous adresser, n'hésitez pas à nous contacter (info@aveco.ch). Vos questions seront traitées confidentiellement et le plus rapidement possible. •

AVECO
www.aveco.ch